

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 01 MARS 2017 A 19H30

Présents à la séance : 25

L'An Deux Mil Dix Sept, le **01 MARS A 19H30**

Extrait affiché le :
02 mars 2017

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoît, Maire.

1ère séance 2017

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO
Philippe, Mme GÉROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M.
CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoints, Mme LAVAL
Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER
Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, M. ROMARY Fabrice, Mme
ANDRÉ Sophie, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M.
BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M.
PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-
Hélène, M. FOUCAL Olivier Conseillers Municipaux.

Objet : Travaux en forêt communale
en 2017.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

N° 04/2017

Mme BOULANGER Annie	à	M. SALÉRIO Philippe
Mme STAUB Edith	à	Mme FLICKER Gisèle
Mme PANO-WENTZEL Marylène	à	Mme DUPONT Virginie
M. DEMENGE Abel	à	M. CHMIDLIN Stéphane

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David

Monsieur Michel SALTZMANN, adjoint au Maire, présente en détail au
Conseil Municipal le programme d'actions proposé par l'ONF pour cette année en forêt communale. Son
coût est chiffré à 71 290 € HT.

Le Conseil Municipal en délibère et,

Décide à l'unanimité de ses membres présents et représentés d'adopter ce
programme de travaux 2017 en forêt communale d'un montant de 71 290 € hors taxes.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,